

## Les paradoxes de la surveillance

*Bernard LACROIX*

Il est difficile aujourd'hui de se voiler la face et d'ignorer l'hétéronomie croissante du travail de recherche, en entendant simplement sous ce terme la définition des thèmes et des perspectives de recherche par d'autres que par les chercheurs eux-mêmes. L'une des manifestations les plus voyantes de cette hétéronomie, en particulier dans des domaines d'activité scientifique qui n'ont jamais accédé historiquement à la définition spécifique d'un objet propre, est leur transformation en expertise au service de l'une ou l'autre des gouvernances qui cherchent à imposer dorénavant leur nécessité et leur loi. Conséquence inévitable, les choix d'objets et les investissements des chercheurs sont redéfinis sous l'emprise des orientations politiques du moment jusqu'à apparaître souvent directement sous leur coupe, englués dans une doxa omniprésente et insaisissable, jusqu'à apparaître souvent directement dans son étroite dépendance.

Si l'on s'en tient à l'humeur du jour et si l'on se contente de feuilleter distraitemment quelques revues de science politique, la cause paraît entendue. L'Etat est devenu cible et enjeu de toute une série d'entreprises de requalification qui ratifient sa disqualification. L'horizon de celles-ci se réduit à faire valoir l'archaïsme des formes consolidées de son action, stabilisées au mi-temps du siècle passé. La plupart d'entre elles, placées sous l'étendard conquérant d'un économisme sans frontière et habitées par la furia managériale, se contentent d'engager la nouvelle religion « valorisante » de la productivité. Au mépris de la civilisation des mœurs qu'on croyait s'être dégagée de l'affermissement de l'Etat, aucune de ses fonctions n'échappe à cet examen révisionniste. Il serait du dernier mauvais goût de voir un lien entre les transformations ainsi encouragées et l'une ou l'autre des réactions ou des protestations observables : les unes apparaissent comme immédiatement corporatistes et les autres comme des manifestations de populisme. Le travail de recherche peut ainsi se limiter à montrer que la démocratie représentative ne va pas

## BERNARD LACROIX

aussi mal que quelques esprits chagrins le laissent entendre ; se limiter à attester que la politique, en renaissant toujours de ses cendres, se survit toujours à elle-même sous la forme de nouveaux engagements, par exemple humanitaires ; s'autoriser à suggérer qu'à condition de moderniser les « politiques publiques », la félicité commune n'est pas loin... et ainsi de suite...

La première vertu du colloque organisé par N. Bayon, à l'origine de ce numéro<sup>1</sup>, est en ce sens d'attester d'une réticence et de procéder d'une résistance informulée devant cet air du temps dévastateur. Toutes les contributions qu'on va lire participent, en effet, d'une humeur contenue contre la requalification libérale de l'Etat, comme ultime mythologie soutenue par d'innombrables entreprises conservatrices, et d'une stigmatisation rentrée de l'ignorance myope qui est une des conditions de possibilité du succès de cette fable. L'Etat, parce que groupe particulier, historiquement porté par l'activité de ses porte-parole à revendiquer l'autorité dont ceux-ci se croient et se disent dépositaires, peut-il être « libéral » ? En tout cas aussi « libéral » que tous ceux qui aimeraient le faire croire sont enclins à le prétendre ? Et qu'en est-il, au juste, de cette liberté exaltée si l'activité de surveillance, au-delà de la multiplicité de ses registres et de ses figures, est constitutive du fonctionnement de ce dernier ? Etat et libéralisme ne sont-ils pas, en un mot comme en cent, contradictoires dans les termes comme l'enquête circonstanciée oblige à le reconnaître ? Etat et libéralisme ne sont-ils pas contradictoires dans les termes au point que leur association n'apparaisse au vrai comme la dernière des ruses de formes de domination toujours contraintes de se travestir et de se réformer pour se perpétuer ?

Le travail de surveillance tend à se développer, en première approximation, sur le double registre de l'identification d'entreprises supposées mettre en question l'ordre réputé commun, puis de la mise hors jeu d'adversaires préalablement stigmatisés. On ne saurait donc concevoir semble-t-il la surveillance en dehors de la relation entre d'un côté, les luttes et les conflits politiques sur les visions légitimes du monde et de l'autre les gestes requis par l'existence de lignes de partage entre normal et pathologique. La difficulté à la concevoir tient néanmoins à ce que « l'objet de la surveillance » n'a jamais rien

---

1. « Regards croisés entre politistes et historiens sur la surveillance politique », Centre d'Etudes sur les Conflits, CERI. Le colloque s'est tenu les 24 et 25 mars 2003.

## Introduction

d'abstrait. Comme suffisent à l'attester la révision périodique des missions assignées aux Renseignements généraux (l'extrême gauche avant-hier, l'extrême droite il y a peu, les milieux « terroristes » aujourd'hui, etc.) et plus généralement la recomposition des priorités de tous les services du monde, cet impératif se défait et se réorganise à un tout autre rythme que la pratique organisée de la prudence. Cette observation était ainsi, au-delà de l'exigence de distance à l'endroit du présent immédiat, une deuxième raison majeure d'en appeler à l'enquête historique.

Il paraissait alors pertinent de se demander si la surveillance se métamorphose sensiblement et durablement lorsque la prétention à l'exercice des charges publiques doit être ratifiée, ou si l'on préfère, lorsque, avec l'institution de l'opération électorale, s'annonce une organisation plus démocratique de l'Etat parlementaire. La réponse surprendra peut-être moins le politiste que l'historien. Elle était peut-être même prévisible comme pouvait le donner à penser la coexistence de l'opération électorale à grande échelle et de la surveillance généralisée dans les régimes dont, avant 89, on pouvait ignorer la complexité et la diversité en les englobant sous l'étiquette de « totalitaires ». L'exercice démocratique ne porte pas en effet autant atteinte aux revendications d'autorité et à la vigilance d'Etat que l'enchantement démocratique et toutes les reconstructions rétrospectives qui l'encouragent, peut le laisser imaginer. On verra, en tout cas, en suivant les contributeurs dans les méandres du dossier, tout ce que l'on gagne à se garder des confusions les plus communes en la matière : à ne pas confondre les circonstances particulières avec des phénomènes subséquents, qu'au mépris de leur autonomie on aimerait lire dans le prolongement de celles-ci ; à séparer la police du vote, très peu différente dans son principe du contrôle de rassemblement, de la réunion ou de l'attroupement, des enjeux auxquels l'exigence majoritaire donne corps ; ou encore à ne pas prendre l'avènement d'une technologie d'Etat pour l'apparition d'un monde nouveau.

Dans un contexte d'incertitude du travail scientifique sur lui-même, qui ramène à des formes de réalisme de premier degré, on ne sera pas surpris de voir finalement se dessiner et s'affirmer, au terme du travail collectif de construction d'objet, deux figures majeures de la surveillance déjouant toute relation immédiate de dépendance, d'imbrication ou d'emboîtement. L'observation évidemment :

## **BERNARD LACROIX**

vigilance entraînant au soupçon, tout entière engagée dans la relation quotidienne entre le surveillant et le surveillé jusqu'à recomposer la totalité des relations entre ces partenaires, parce qu'elle est appelée à tirer sa force de l'enquête, du recoupement, de l'accumulation des renseignements et de la mémoire ; le jugement d'autre part, sans autre fin que la réattestation d'une forme d'autorité, comme double, bonne conscience et profit de l'observation, impliqué dans les activités d'inquisition, de stigmatisation, d'imputation, d'assignation et de mise à l'index, et placé, pour ce qui le concerne, sous le signe de l'organisation, de la délégation et de la routinisation. Les auteurs rejoignent sur ce point avec une fraîcheur renouvelée, ce qu'on pourrait appeler, à la suite de Michel Foucault, « le regard » et « l'assujettissement des corps ». Mais toujours sur fond de division du travail et en relation avec celle-ci : en l'absence de techniques de disciplinarisation particulières à la surveillance politique, sous l'apparence de pratiques routinisées, toutes simples et très ordinaires, et avec la puissance de l'accumulation des informations indispensables à l'attestation de vérités officialisées, ce regard comme prise sur les corps signale la présence des fonctionnaires d'une bureaucratie dévouée, gratifiés par l'exercice consciencieux de leur métier. Michel Foucault et Max Weber se donnant la main, par-delà tout ce qui les sépare, leur distance dans le temps, leur inscription dans des histoires académiques et nationales singulières, mais réunis par une commune défense et illustration du travail proprement intellectuel, de ses ambitions et de ses fonctions. Cette ultime suggestion, échappée d'une rencontre, est moins paradoxale qu'on pourrait le croire.